Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Signature d’un protocole d’accord et de coopération entre la HACA et le HCCT

04 oct 2017

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et le Haut Conseil de Communication en République centrafricaine (HCCT) ont signé, lundi 02 octobre 2017, un protocole d’accord et de coopération en vue de raffermir les liens de partenariat entre les deux instances en matière de régulation audiovisuelle.

Le protocole d’accord a été signé par Mme Amina Lemrini Elouahabi, Présidente de la HACA, et M. José Richard Pouambi, Président du Haut Conseil de la Communication (HCCT) en République centrafricaine, qui était accompagné de Mme Ines Kamagnawode ,Responsable de la Commission Relations Internationales et Coopération.

Ont notamment pris part à cette réunion, Mmes Rabha Zeidguy, Khadija El Gour, et MM. Faouzi Skali, Mohamed Abderahim, Bouchaïb Ouabbi, Talaa Saoud Alatlassi, Mohamed Gallaoui, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), ainsi que les Directeurs des différents départements et plusieurs cadres supérieurs de la Haute Autorité.

Dans son allocution, Mme Lemrini Elouahabi s'est félicitée des solides liens d'amitié et de partenariat entre les deux instances, réitérant l'engagement de la HACA à promouvoir et conforter davantage ces liens. Elle a également mis en revue les principales missions et structures organisationnelles de la HACA, en tant que régulateur et acteur indépendant.

Rappelant que la HACA et le HCCT sont tous deux membres actifs du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), Madame la Présidente a présenté les points majeurs de l'accord, pour ne citer que la promotion des actions communes dans le cadre de ces réseaux, le développement des moyens de régulation des médias audiovisuels, l'organisation de missions et séminaires portant des thèmes d'intérêt commun, la promotion des plans d'action avec la participation des deux instances, la création d'un comité de suivi, etc.

De son côté, M. José Richard Pouambi a présenté la formation de l'organigramme du HCCT, en mettant en exergue l'importance qu'accorde l'institution à la représentativité des femmes en son sein. Il a également souligné les difficultés rencontrées par le HCCT, régulateur des médias audiovisuels et de la presse écrite, dans la mise en application des textes réglementaires en vigueur, à l'aune de la situation économique que connaît la région. Il n'a pas manqué d'insister sur l'importance que revêt ce protocole d'accord signé avec la HACA, qui encourage les deux régulateurs à se pencher conjointement sur tous les aspects liés au développement du paysage audiovisuel dans les deux pays.

A l'issue de la signature du protocole, les invités centrafricains ont visité les différents départements de la HACA, où des explications leur ont été fournies, dans un cadre d'échange fructueux et convivial.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B